

DÉPARTEMENT
Haute-Garonne

ARRONDISSEMENT
TOULOUSE

COMMUNE
SAINT-GENIÈS BELLEVUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
2025-07**

de la commune de SAINT-GENIÈS BELLEVUE

L'an deux mille vingt-quatre et le 18 février 2025 à 19 heures, le conseil municipal de la commune de SAINT-GENIÈS BELLEVUE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sur convocation régulière du 12/02/2025, sous la présidence de Mme Sophie LAY, Maire.

Étaient présents : M. ARTIGUE Pierre, Mme GAILLARD Marie-Blandine, M. de LASSUS SAINT-GENIES Charles, Mme MAURICE Fabienne, M. MORILLON Henri-Jacques, M. OTAL Patrick, Mme PERTUISET Sophie, M. ROUCH Jean-Louis.

Était absente et représentée : Mme TOMAS Christiane.

Étaient absents : M. AUXIETRE Mathieu, M. PEDRONO Yann.

Mme MAURICE Fabienne a été nommée secrétaire de séance.

OBJET : Convention d'assistance technique pour l'entretien et la maintenance du réseau d'eaux usées

Madame le Maire **EXPLIQUE** qu'afin d'assurer la maintenance et l'entretien de son réseau d'eaux usées la collectivité conventionne avec Véolia. La dernière convention a pris fin le 31 janvier 2025. Il est donc nécessaire de la renouveler pour une année dans l'attente du passage en délégation de service public.

Il s'agit d'un avenant à la convention initiale, aucun changement de prestation n'est donc prévu.

Le montant de la convention pour l'année 2025 s'élèvera à : 7 648 €TTC.

Le conseil municipal après en avoir délibéré **APPROUVE** à l'unanimité cette avenant à la convention.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Membres en exercice :	12
Membres présents	09
Suffrages exprimés	10
Pour	10
Contre	00
Abstention	00

Le Maire
Sophie LAY

